

Quelle est la contribution des organisations politiques au fonctionnement de la démocratie?

1. La contribution des partis politiques à la démocratie

1.1 Un panorama des différents types de partis

>La définition classique des partis politiques retient plusieurs éléments: une organisation partisane doit être durable, dense et ramifiée, et avec le souci de rechercher le soutien populaire pour exercer le pouvoir.

>On peut alors organiser les partis par typologie : parti de cadre/parti de masse/parti « attrape tout »; ou selon des clivages Etat/Eglise, Rural/Urban, Centre/Périphérie, Travailleurs/Possédants, etc.

>une représentation des partis sur l'axe droite gauche permet de synthétiser les positionnements des différents partis.

1.2 Les rôles des partis politiques

>Les partis ont d'abord un rôle de formation de l'opinion et un rôle de proposition (la logique du programme, transformant la contestation en proposition). La mobilisation électorale en découle lors des élections.

>Les partis ont ensuite un rôle de sélections des candidats. Les candidats s'engagent à respecter une discipline partisane. La désignation se fait par cooptation ou élection interne

>Les partis ont enfin un rôle de socialisation politique et d'intégration des individus: ils ont une fonction de régulation sociale. Les partis peuvent alors jouer le rôle de porte parole de catégories sociales, créer un sentiment de croyances communes en des valeurs et de solidarité.

2. La contribution des autres organisations politiques au fonctionnement de la démocratie

2.1 Les syndicats

>la société civile organisée se définit par l'ensemble des entités organisées rassemblant les citoyens autour de valeurs propres, pour les défendre et atteindre des buts communs.

>les syndicats sont une première forme de société civile, dont la fonction et la défense des salariés. Chaque syndicat dispose d'une doctrine propre et de moyens d'actions privilégiées. Les différents syndicats de salariés français disposent ainsi d'un champ de représentation spécifique.

>Les syndicats ont une fonction revendicative essentielle, de contestation sociale, mais sont aussi un relais institutionnel permettant de coopérer avec le pouvoir politique (logique de la représentativité des syndicats).

>Dans une logique néocorporatiste, ils agissent comme des groupes d'intérêt reconnus et ont des contacts institutionnels fréquents avec le pouvoir politique.

2.2 Les mouvements sociaux, associations, et groupes d'intérêt

>L'émergence de la société civile et de nouvelles formes de contestation apparaissent de manière plus spontanée à l'occasion de débats politiques. On peut alors parler de groupe d'intérêt, cherchant par la mobilisation sociale à influencer la décision des pouvoirs politiques.

>Les mouvements sociaux sont apparus aux Etats Unis (mouvement des droits civiques) et se sont depuis lors diversifiés, au profit de thème comme le féminisme, l'alter mondialisme, la protection de l'environnement...

>Il existe plusieurs types de stratégies propres aux groupes d'intérêt : dans un modèle pluraliste, la pratique du lobbying est privilégiée, dans un modèle protestataire, les contacts institutionnels avec le pouvoir politiques sont peu nombreux, et l'on s'appuie sur des modalités de mobilisation plus contestataire (manif, occupations, pétitions, appel aux média...). La logique néocorporatiste correspond plus à l'influence des associations

>les répertoires d'actions dépendent aussi des ressources spécifiques des groupes : le nombre, la référence scientifique, la vertu selon Offerlé.

>Le mouvement contre le mariage pour tous constitue un bon exemple de mouvement social contestant une décision publique et utilisant des répertoires d'actions variés.

>Moins organisé, plus spontanée, le mouvement des Gilets Jaunes est une forme originale de mouvement social.

Notion du programme : mobilisation électorale, société civile organisée, groupe d'intérêt